



AUMONERIE DES JEUNES

PAROISSES SAINTE-JEANNE DE FRANCE EN VALLÉE DE L'EURE
ET SAINT YVES DES TROIS VALLEES



M. / Mme

■ autorise(nt) son fils / sa fille*, qui est au collège – au lycée* à participer aux activités proposées dans le cadre des rencontres d'aumônerie et aux déplacements nécessaires (par exemple : des salles paroissiales, à l'église)

■ autorise(nt) les animateurs à faire appel aux services d'urgence en cas de nécessité

■ autorise(nt) les animateurs à pratiquer les gestes de premiers secours sur leur enfant en cas de nécessité

■ autorise(nt) – n'autorise(nt) pas* la prise de vues ou de vidéos de leur enfant (pour un usage interne à la paroisse)

■ souhaite(nt) – ne souhaite(nt)* pas recevoir des informations autres que celles émanant de la paroisse ou du diocèse : feuille paroissiale, propositions de formations, conférences, concerts, etc.

■ Dans le cadre de la loi RGPD, nous nous engageons à ne pas utiliser vos données au-delà de ce qui est nécessaire.

* **Rayer la mention inutile**

Date et signature :

Fiche à remettre obligatoirement à la paroisse datée et signée avec :

- **La fiche sanitaire de liaison**
- **La cotisation pour l'année 2022-2023 s'élevant à 15 € (à partir de deux enfants : 10€ ; soit 20€ pour 2, 30€ pour 3, etc.), chèque à l'ordre de « Aumônerie Saint Martin »**